

*Questions orales*

**M. Rae:** Le ministre le sait très bien, le revenu et le pouvoir d'achat moyens des Canadiens a baissé au cours des trois dernières années. Ma dernière question supplémentaire s'adresse au ministre d'État aux Finances. Le ministre sait sans doute que l'Inspecteur général des banques a accordé le 10 janvier 1981 au *Financial Post* une entrevue au cours de laquelle il a reproché aux membres du comité des finances de s'être portés à la défense de la petite entreprise et des concurrents des banques. En parlant des projets de loi à venir, il se perçoit comme le porte-parole des banques. "C'est une bataille que nous n'avons pas perdue", a-t-il déclaré. Comment le ministre peut-il donc compter que son ministère et l'Inspecteur général des banques s'acquitteront bien de leur devoir et surveilleront ces institutions qui ont réalisé des profits énormes grâce au loyer exorbitant de l'argent dû à la politique gouvernementale, alors que ses propres fonctionnaires ne se perçoivent nettement pas comme les défenseurs du consommateur canadien et de la petite entreprise canadienne mais comme ceux des banques.

**Mme le Président:** A l'ordre.

[Français]

**M. Bussiès:** Madame le Président, je ne voudrais pas du tout qu'on pense qu'il est juste de relier la fonction de l'inspecteur général des banques au taux d'intérêt. Premièrement, je pense que ce sont là deux questions complètement distinctes. Voilà le premier point. Deuxièmement, pour ce qui est des commentaires qui auraient pu être faits par l'inspecteur général des banques, je n'ai malheureusement pas eu l'occasion de le rencontrer vu qu'il n'est pas de retour de son voyage au Japon. Je le ferai dès que l'occasion se présentera, et j'aurai sûrement l'occasion d'en parler avec le député.

\* \* \*

[Traduction]

#### LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DE LA PLANIFICATION  
ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU ZIMBABWE

**Mme le Président:** Je tiens à signaler à l'attention de la Chambre la présence à notre tribune de M. Bernard Chidzero, ministre de la Planification et du Développement économique du Zimbabwe.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

● (1430)

#### LES PIPE-LINES DU NORD

LE GAZODUC DE L'ALASKA—ON DEMANDE UNE GARANTIE  
ÉCRITE CONCERNANT LE FINANCEMENT

**L'hon. Erik Nielsen (Yukon):** Madame le Président, j'aimerais poser ma question au premier ministre.

En réponse à une question du très honorable chef de l'opposition, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a

déclaré hier qu'il n'avait pas précisément cherché à savoir si le nouveau gouvernement américain allait honorer la promesse du président Carter qui s'était engagé par écrit l'été dernier à faire construire le gazoduc de l'Alaska «qu'il le fasse par la voie d'un engagement financier, d'une loi ou autrement», pour reprendre les termes mêmes du ministre figurant à la page 3061 du *hansard*. Le premier ministre est-il maintenant disposé à communiquer avec le président Reagan, comme il l'avait fait avec le précédent président, pour obtenir par écrit au moins les mêmes garanties que tout le gazoduc sera construit?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, c'est bien volontiers que j'accepte la requête du député.

**M. Nielsen:** Madame le Président, il s'agit effectivement d'une requête; je réclame au premier ministre la réponse qu'il n'a pas donnée. Voici ce que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a garanti à la Chambre le 5 novembre 1980, au moment où l'on débattait le projet de loi sur le premier tronçon canadien du gazoduc:

... une fois la nouvelle administration en place, soit en janvier prochain, nous prendrons contact avec le gouvernement américain pour obtenir de lui l'assurance qu'il tiendra ses promesses.

D'après la réponse que le ministre a donnée hier, il est bien évident que cette promesse n'a pas encore été tenue. Le premier ministre est-il disposé à faire le nécessaire, c'est-à-dire écrire au président Reagan, pour tenir la promesse du ministre, qui est consignée au *hansard*, et réclamer des garanties analogues à celles que le gouvernement avait jugé bon de demander au président Carter?

**M. Trudeau:** Madame le Président, la politique du gouvernement a été dévoilée dès le début, dès l'instant où le projet de loi a été présenté à la Chambre. Le gouvernement du Canada, notre gouvernement du moins, a bien stipulé à plusieurs reprises au gouvernement américain que le premier tronçon pourrait être construit uniquement si le gazoduc était construit en entier. Je le signalerai une fois de plus au gouvernement américain, de la meilleure façon possible.

\* \* \*

#### LA SITUATION DE LA FEMME

LE DÉPÔT DE LA DÉCLARATION FAITE SOUS SERMENT—L'AIDE  
QUE LE GOUVERNEMENT ENTEND ACCORDER À LA  
CONFÉRENCE SUR LA CONSTITUTION

**M. Walter McLean (Waterloo):** Madame le Président, le ministre responsable de la situation de la femme a indiqué hier à la Chambre qu'il avait écrit aux membres de l'exécutif du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme qui n'avaient pas démissionné, pour qu'elles lui remettent un exemplaire de la fameuse déclaration sous serment. Le ministre a-t-il l'intention de déposer cette lettre?